

PV Assemblée des délégués 2025

Date : vendredi, 25 avril 2025
 Heure : 18h30 – 20h00
 Lieu : St. Niklaus, Raiffeisen Arena, Bahnhofstrasse 13
 Présentes : 59 personnes, y c. Monsieur Michael Kalbermatter, président de la commune de St. Niklaus, Sandro Imboden, conseil communal de St. Niklaus, Fabienne Jelk et Fernando Guntern coprésidents de la section de Zermatt, Samuel Anthamatten président de la section de Saas
 Présidence : Damien Revaz
 Comité : Damien Revaz – Philippe Chanton – Christian Grütter – Mireille Bertizzolo – Frédéric Revaz – Martin Wehrli – Christophe Biolaz
 Excusés:

<u>Groupes</u>	<u>Membres</u>	<u>Délégués (droit)</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants (droit)</u>
Monthey	802	9	8	8
St-Maurice	287	3	3	3
Martigny	1'705	18	7	7
Sion	2'294	23	14	14
Sierre	677	7	6	6
Viège	760	8	7	7
St-Nicolas	340	4	6	4
Brigue	1'132	12	4	4
Total	7'997	84	55	53

Majorité absolue des délégués : 27

Liste des annexes : Diaporama présenté lors de l'assemblée
 Liste des membres présents
 Liste des membres du comité

Ordre du jour

1. Salutations
2. Contrôle des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'AD 2023 à Martigny
5. Rapport du Président
6. Rapport du Chef des cabanes
7. Rapport de la Rédaction «La Cordée»
8. Rapport du Chef de courses
9. Rapport OJ - Jeunesse
10. Adoption des rapports
11. Comptes 2024 :
 - Bilan et compte de résultat de la Section
 - Bilan et compte de résultat des cabanes
12. Rapport des Réviseurs
13. Acceptation des comptes et décharge au caissier et au comité
14. Election d'un vérificateur et d'un suppléant
15. Révision des statuts
16. Fixation de la prochaine AD à Sion
17. Divers

1. Salutations

Le Président de la Section, Damien Revaz, ouvre la 159^e assemblée des délégués. Il souhaite la bienvenue aux délégués présents ici à St-Nicolas. Il salue nos différents invités. Un merci particulier à la banque Raiffeisen Mischabel-Matterhorn qui nous met la salle à disposition ainsi à la commune de St. Niklaus qui participe aux frais d'apéro.

Conformément aux statuts, l'ordre du jour paru dans La Cordée est accepté.

Une minute de silence est demandée en commémoration de plusieurs membres de longue date qui nous ont quittés l'année dernière, en particulier les deux anciens présidents de notre section Jacques Allet de Sion et Peter Planche de Brig.

Michael Kalbermatter, président de la commune de St. Niklaus souhaite la bienvenue dans sa commune. Il souligne l'importance de l'alpinisme à St. Niklaus avec les deux cabanes sur son territoire (Bordier et Topali). Il souligne également que la commune est toujours à disposition en cas d'aide et se réjouit déjà du centenaire de la cabane Topali en 2026.

Jan Schnidrig, président du groupe de St-Nicolas souhaite également la bienvenue aux délégués et se réjouit que tous les groupes soient présents.

2. Contrôle des présences

Une liste circule au sein de l'assemblée, elle sera jointe au procès-verbal. Merci de la

compléter et de la signer.

3. Nomination des scrutateurs

Giorgio Radaelli et Jan Schnidrig sont désignés scrutateurs.

4. Procès verbal de l'Assemblée des délégués du 3 mai 2024 à Martigny

Pour rappel, le résumé du procès-verbal figure dans la Cordée. L'assemblée renonce à sa lecture et l'accepte à l'unanimité. Damien Revaz remercie Mireille pour la prise des PV.

Les PV sont disponibles sur le site internet du club.

5. Rapport du Président de Monte Rosa pour l'année 2024

Damien présente le rapport de la présidence pour l'année dernière. En préambule, il remercie le groupe de St-Nicolas et son président Jan pour l'organisation de cette assemblée qui nous permet de découvrir cette magnifique salle. Il remercie également le comité de la Section et les membres des commissions, en particulier celle de la construction de la cabane Schönbiel.

Le nombre de nos membres continue à augmenter et est passé de 8'108 au 31 décembre 2023 à 8'283 au 31 décembre 2024. Pour rappel, la Section Monte Rosa est la 3^e plus grande section de Suisse après Uto et Pilatus.

Le changement de nos statuts concernant l'exonération des membres avec plus de 40 ans de sociétariat a touché 671 personnes. Au niveau de la section, nous avons reçu 45 démissions, ce nombre n'est pas précis car des radiations ont été signalées directement au CAS central. Pour rappel, ces démissions n'engendrent pas de perte pour la section puisque ces personnes ne payaient pas de cotisation. Globalement, et comme cela sera présenté en détails par le caissier, notre situation financière est saine et présente une diminution de l'endettement. A signaler que la procédure judiciaire ouverte contre notre section en lien avec l'ancien projet de la Cabane des Dix est toujours en cours. Des prochains investissements sont à prévoir pour les cabanes Schönbiel et Dix.

Concernant les installations solaires alpines, plusieurs projets sont en cours. Le CAS central nous demande toujours notre avis avant de se prononcer sur une opposition éventuelle. La Section souhaite en effet que le CAS ne dépose pas d'opposition en Valais sans son accord. Il s'agit d'un sujet sensible sur lequel nos membres ne sont de loin pas unanimes.

Les Championnats du monde d'escalade 2023 ont creusé un trou de 1,7 millions de francs dans les caisses du CAS central. Une commission d'enquête a été créée pour éclaircir les raisons de cette débâcle et proposer des mesures pour l'avenir. De manière générale se pose la question de la place du sport de compétition au sein du CAS et le débat à ce sujet va certainement se poursuivre ces prochaines années. La présentation du rapport a été suivie d'un vote de confiance par l'AD suisse. Cela a provoqué des changements au niveau de l'équipe de direction, notamment la démission du Président Stefan Gore. La prochaine AD à Berne se déroulera le 31 mai 2025.

Damien rappelle finalement que le comité de la Section sera partiellement renouvelé en 2026, que plusieurs places doivent être repourvues et que nous attendons donc des propositions de la part des différents groupes.

6. **Rapport du Chef de cabanes** par Frédéric Revaz

Les résultats 2024 sont à inscrire dans les annales avec une année record en ce qui concerne les nuitées. Notre cabane Monte Rosa (deuxième du CAS Suisse en terme de nuitées) a comptabilisé un record pas égalé depuis 10 ans avec 7'821 nuitées. Pour l'ensemble de nos cabanes, le total dépasse les 20'000 nuitées (détails dans l'annexe PP).

Nous cherchons des assistants cabanes.

Cabane des Dix a dû fermer durant un week end en raison d'un problème d'alimentation électrique. Une réflexion est en cours pour rénover cette cabane.

Cabane des Vignettes a subi des infiltrations d'eau au niveau des fenêtres ; les frais ont été pris en charge par l'assurance. La partie solaire (onduleur) a été changée sous garantie. Une batterie innovante avec des éléments recyclés est actuellement en test.

Frédéric est aussi occupé par l'adaptation les normes de qualité de l'eau et de sécurité incendie dans nos cabanes. Pour exemple, l'eau utilisée sur les toits peut être impropre à la consommation.

Rénovation de la Cabane Schönbiel (les détails figurent dans l'annexe PP)

Partie technique par Christian Grütter

Christian nous fait une rétrospective sur l'année écoulée. Le projet devait être finalisé en été avec l'envoi des devis en automne. En janvier de cette année, nous avons reçu les offres d'un certain nombre d'entreprises. En comparaison avec nos estimations, certains postes ont un coût supérieur de presque 100%. Pour d'autres postes, nous n'avons reçu aucune offre. Cela s'explique par le fait que beaucoup d'entreprises travaillent actuellement pour la Lonza et n'ont pas la capacité de s'engager dans notre projet. Le projet est donc reporté d'une année avec un début des travaux en octobre de cette année 2025. Nous solliciterons des offres supplémentaires et optimiserons le projet : réduction des vols d'hélico, travaux de démolition ou de maçonnerie, ...

Nous cherchons toujours et encore de l'argent pour soutenir ce projet. Nous vendons encore des chaises à 500 fr., il y a aussi des chambres pour 10'000 fr.

Partie financière par Philippe Chanton (le rapport détaillé figure dans l'annexe PP)

Présentation filmée de la réservation en ligne pour les cabanes de montagne. En 2025, une nouvelle version modernisée est proposée, à savoir que 500 cabanes dans toute l'Europe en sont équipées. C'est un outil indispensable pour nos gardiens de cabanes. Il permet aussi de gérer le no show.

Le plan financier de la cabane de Schönbiel est présenté en détail dans l'annexe PP avec les différents sponsors, les subventions, etc.

7. **Rapport de la Rédaction « La Cordée »** par Christophe Biolaz

Le résultat de l'année 2024 est conforme au budget. Merci aux annonceurs : Airs Glaciers – Bächli sports – Rouvinez – Brigerbad – Jean Pellissier sport – Follomi sports –

Brasserie valaisanne – Imprimerie du bourg.

Les sponsors pour 2024 s'élèvent à 2'800 fr. contre 1'600 fr. pour l'année 2023. Ceux pour l'année 2025 n'ont pas encore atteints les montants de l'année passée.

8. **Rapport du chef de course** : Philippe Chanton

Le rapport a été publié dans la Cordée. Il y est fait référence.

9. **Rapport OJ – Jeunesse** : Christian Grütter

Le rapport a également été publié dans la Cordée. Il y est également fait référence.

10. **Adoption des rapports du Président et des Chefs de domaines**

L'assemblée accepte les rapports à l'unanimité.

11. **Comptes 2024** (les détails figurent dans l'annexe PP)

A. Bilan et compte de résultat de la Section 2024

Martin commence avec la présentation des comptes de la section qui montrent cette année un déficit de 5'332 fr. Il mentionne quelques points du compte des résultats, notamment le fait qu'une Fondation qui nous a régulièrement versée 10'000 fr. par année a cessé de le faire en 2024. En revanche, les cotisations ont été un peu plus hautes que prévues et également en comparaison à l'année passée, suivant l'augmentation des membres. En somme, le déficit est moins élevé que prévu au budget, mais le bénéfice de 2023 n'est pas reconduit.

Au sujet de la médiathèque cantonale pour laquelle un montant annuel de 3'000 fr. est réservé, Pierre Nicollier (Sion) prend la parole pour expliquer le patrimoine de culture alpine que la médiathèque accumule.

Concernant les subsides de 15'300 fr. versé annuellement aux groupes, Martin mentionne la contribution annuelle du fonds du sport. En parlant des contributions externes, il mentionne également l'entrée de 75'400 fr. de la part de la Loterie romande pour la rénovation des Dix d'il y a 5 ans.

B. Bilan et compte de résultat des cabanes

En ce qui concerne la comptabilité des cabanes, l'excellente année de la cabane MR déjà mentionnée par Frédéric Revaz trouve son reflet dans les comptes avec également une augmentation des recettes nettes de 28% pour cette cabane. Les autres ont eu certes des variations, mais moindre. Martin mentionne que le chiffre clé du résultat d'exploitation (EBITDA) de 301'448 fr. fait preuve d'une année excellente. Ce chiffre est primordial pour financer les rénovations.

Le résultat final comptable est également très favorable avec un bénéfice net de 101'347. Concernant le bilan, il est à noter que les dettes ont fortement diminuées en 2024, notamment le remboursement d'une hypothèque de 332'000 fr. qui a pour conséquence une diminution des liquidités.

Concernant les immobilisations, Martin mentionne leur valeur comptable qui est avec un demi-million largement en dessous de leur valeur d'assurance qui approche 20 Mio.

C. Conclusion

Le résultat consolidé de ces deux caisses est un bénéfice de 96'015 fr.

12. Rapport des Réviseurs

Le rapport des réviseurs de comptes est lu par le réviseur Fabian Studer (Brig) et Jean-Marc Dayer (Sion). Il demande de donner pleine décharge à Martin Wehrli, au comité et à la fiduciaire.

13. Acceptation des comptes et décharge au caissier et au comité

L'assemblée à l'unanimité donne décharge au caissier et au comité et accepte les comptes.

14. Election d'un vérificateur suppléant

Georg Deck (St. Niklaus) est élu vérificateur suppléant. Pour l'année comptable 2025, nous avons ainsi la composition suivante :

Vérificateurs des comptes : Fabian Studer (Brigue) + Stéphane Monnier (Monthey)

Vérificateurs suppléants : Marc Loretan (Sierre) + Georg Deck (St. Niklaus)

15. Révision des statuts (les détails figurent dans l'annexe PP)

La nouvelle ordonnance sur l'encouragement du sport impose de nouvelles exigences à partir du 1^{er} janvier 2026. Les groupes devront adapter leurs statuts. Les nouvelles exigences demandent entre autres des finances transparentes, la représentation des sexes, la limitation de la durée des mandats, les règles visant à éviter les conflits d'intérêts, la participation aux décisions, l'ancrage de la charte d'éthique, la prévention du dopage.

Vote : l'unanimité des délégués et des groupes accepte la révision des statuts.

16. Fixation de la prochaine assemblée des délégués

24 avril 2026 à Sion

17. Divers

Merci aux groupes de Monthey (été 24) et St-Maurice (hiver 25) pour l'organisation des courses de sections. La prochaine sortie d'été 2025 est organisée par le groupe de Viège les 6- 7 septembre.

Pour le procès-verbal
Mireille Bertizzolo

Mireille Bertizzolo
Secrétaire

Damien Revaz
Président